

**A.S.B.L. FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2004 TENUE DANS LES TRIBUNES V.I.P. DE A.A.GENT, 42, BRUILOFTSTRAAT – 9050 GENTBRUGGE LE 19 MAI 2004 A 19.00 HEURES – EXERCICE 2003**

L'assemblée est ouverte sous la présidence de monsieur Michel LOUWAGIE qui souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Ensuite il passe la parole au secrétaire-général Willy FRAIPONT pour le premier point de l'ordre du jour.

**1. Appel nominal des délégués de la Fédération Francophone Belge de Natation, de la Vlaamse Zwemfederatie, et des mandatés fédéraux.**

Sont présents: Michel LOUWAGIE – président FRBN;  
Willy FRAIPONT – secrétaire-général FRBN;  
Wouter GEORGES – secrétaire-manager FRBN;  
Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN;

**VLAAMSE ZWEMFEDERATIE**

**FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION**

Conseil d'Administration

Conseil d'Administration

-----  
Georges STRAETEMANS – vice-président  
Gérard JANSSEN  
Roland TACK  
Dirk CALUS

-----  
Yves HERMANS  
Christiane DE SCHEPPER  
Benoît ZIMMER  
Léon VALLOT

Membres

Membres

-----  
Ronny BUGGENHOUT  
Hugo RASSCHAERT  
Hugo VICTOOR  
Robert VAN HECKE  
Jozef STINKENS

-----  
Marcel DERYCKE  
Francis MERCIER  
Jean-Pol AUVERDIN  
Marie-José DEWIT  
Cathy VANKEMEULEN

Sont excusés:

**VLAAMSE ZWEMFEDERATIE**

**FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION**

Conseil d'Administration

Conseil d'Administration

-----  
Johan VANDENBOSSCHE

-----  
Paul EVRARD – vice-président

A donné une procuration: monsieur Paul EVRARD à monsieur Yves HERMANS  
N'a pas donné de procuration: monsieur Johan VANDENBOSSCHE.

## 2. Admissions, démissions et exclusions de membres.

Sont admis comme membres et administrateurs :

Roland TACK – Johan VANDENBOSSCHE – Dirk CALUS

Est admise comme membre :

Cathy VANKEMEULEN

Sont démissionnaires comme membres et administrateurs pour fin de mandat :

Erik ENDRIATIS – Wilfried PROVOOST – Maurice VAN DE VOORDE – Roland BOURGEOIS

André HENVEAUX

Sont démissionnaires comme membres pour fin de mandat:

Gérard BOETS – François DAMS – Alain DOLIMONT – Marc MOUTON – Jean-Pierre THONON.

Le secrétaire-général Willy FRAIPONT passe au contrôle du droit de vote qui présente 20 votants valables. Par conséquent 14 voix sont requises pour une majorité de 2/3 et 11 voix pour une majorité absolue.

## 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 23/04/2003.

La Fédération Francophone Belge de Natation a demandé l'adaptation suivante :

1) modifier l'en-tête :

**ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2003 DU MERCREDI 19 MAI 2004 A 19.00 HEURES AU SALON /TRIBUNE VIP DE AA. GENT, BRUILOFTSTRAAT 42, A GENTBRUGGE**

en:

**ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2004 DU MERCREDI 19 MAI 2004 A 19.00 HEURES AU SALON /TRIBUNE VIP DE AA. GENT, BRUILOFTSTRAAT 42, A GENTBRUGGE – EXERCICE SOCIAL 2003**

2) modifier au procès-verbal (page 2) point 4 – dernier alinéa:

« Monsieur Marcel DERYCKE, commissaire-vérificateur aux comptes 2002, fait lecture du rapport des vérificateurs établi avec ses collègues messieurs Ronny BUGGENHOUT, Gérard BOETS et madame Marie-José DEWIT. Ensuite l'Assemblée Générale donne décharge des comptes au Conseil d'Administration et félicite le secrétaire-manager Wouter GEORGES pour l'excellente tenue des livres. »

« Monsieur Marcel DERYCKE, commissaire-vérificateur aux comptes 2002, **donne** lecture du rapport des vérificateurs établi avec ses collègues messieurs Ronny BUGGENHOUT, Gérard BOETS et madame Marie-José DEWIT. L'Assemblée Générale **approuve le bilan et les comptes d'exploitation et** donne décharge au Conseil d'Administration et félicite le secrétaire-manager Wouter GEORGES pour l'excellente tenue des livres. »

2) Modifier au procès-verbal (page 3) le point 9 – premier alinéa des nouveaux textes :

« 6.1. Tout associé doit satisfaire aux conditions suivantes durant toute la période de son affiliation:  
..... »

« 6.1. Tout associé doit satisfaire aux conditions suivantes durant toute la **durée** de son **mandat**:  
..... »

Après ces corrections le procès-verbal est approuvé.

#### 4. Approbation du rapport de gestion 2003.

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration est approuvé après avoir apporté les corrections suivantes (en caractères gras) :

<p>Les propositions sont d'ailleurs soumis à l'approbation de cette assemblée générale. Les fonctions et les différentes tâches du personnel ont été évaluées et par après, dans l'optique d'un meilleur fonctionnement de la FRBN, trois collaborateurs ont été sollicités qui assisteront le Secrétariat Général à des niveaux différents.</p> <p>Monsieur <b>Christian Lippens</b> a été nommé comme procureur fédéral conseiller auprès des commissions de discipline.</p> <p>Monsieur <b>Pierre Ledent</b> a été désigné pour assurer le secrétariat des Championnats de Belgique de Water-polo.</p> <p>Monsieur Arthur Vander Beken est chargé de l'administration des Championnats de Belgique de Natation ainsi que pour les statistiques de natation.</p> <p>Ces trois collaborations travaillent en étroite liaison avec le secrétaire-général <b>Willy Fraipont</b> et le secrétaire-manager <b>Wouter Georges</b> qui conservent leurs compétences.</p>	<p>Les propositions sont d'ailleurs <b>soumises</b> à l'approbation de cette assemblée générale. Les fonctions et les différentes tâches du personnel ont été évaluées et par après, dans l'optique d'un meilleur fonctionnement de la FRBN, trois collaborateurs ont été sollicités qui assisteront le Secrétariat Général à des niveaux différents.</p> <p>Monsieur <b>Christian Lippens</b> a été nommé comme procureur fédéral conseiller auprès des commissions de discipline <b>et participe également aux réunions du Comité Central et du Comité de Direction.</b></p> <p>Monsieur <b>Pierre Ledent</b> a été désigné pour assurer le secrétariat des Championnats de Belgique de Water-polo.</p> <p>Monsieur <b>Arthur Vander Beken</b> est chargé de l'administration des Championnats de Belgique de Natation ainsi que pour les statistiques de natation.</p> <p>Ces trois <b>collaborateurs</b> travaillent en étroite liaison avec le secrétaire-général <b>Willy Fraipont</b> et le secrétaire-manager <b>Wouter Georges</b> qui conservent leurs compétences.</p>
---	---

#### 5. Situation financière de la Fédération en 2003 et rapport des vérificateurs.

Le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2003 établis par le secrétaire-manager Wouter GEORGES ont été envoyés à tous les membres ensemble avec l'ordre du jour.

L'exercice a été clôturé avec un bénéfice de € 52.917,13.

Ce bénéfice exceptionnellement élevé de cette année a permis d'effectuer d'importants investissements.

Le président Michel LOUWAGIE constate qu'aucun vérificateur n'est présent et demande au secrétaire-manager Wouter-GEORGES de donner lecture du rapport.

Après le lecture le président Michel LOUWAGIE déclare ne pas d'accord avec certaines remarques reprises dans le rapport des vérificateurs. Il estime que le rôle des vérificateurs se limite au contrôle de la comptabilité et de la bonne tenue des livres et n'accepte pas que dans l'exercice de leur fonction ils émettent certaines critiques sur des décisions de gestion voire même de douter sur le bien-fondé de celles-ci.

Seuls les membres de l'association ont cette compétence par le biais d'une interpellation.

Monsieur Marcel DERYCKE répond que certaines remarques formulées sont constructives (pe. La durée des amortissements) mais par contre monsieur Roland TACK soutient le point de vue du président fédéral.

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes d'exploitation et donne décharge au Conseil d'Administration et félicite le secrétaire-manager Wouter GEORGES pour l'excellente tenue des livres.

#### 6. Décharge des décisions de gestion aux administrateurs pour l'exercice 2003.

Après l'approbation du rapport de gestion (voir point 4) l'assemblée générale donne décharge au Conseil d'Administration pour les décisions de gestion.

## **7. Désignation de quatre vérificateurs et deux suppléants pour l'exercice 2004.**

Madame Helena HUYSMANS, monsieur Patrick VAN KEER (suppléant: Jean-Marie DE WULF) sont désignés par la Vlaamse Zwemfederatie, la Fédération Francophone Belge de Natation désignera les vérificateurs Francophones lors de leur propre assemblée générale (03/2005).

## **8. Election du Président National.**

Pas de nouvelles candidatures, le président Michel LOUWAGIE est sortant et rééligible.

Le résultat du vote secret est le suivant : 19 voix pour, 1 voix contre.

Monsieur Michel LOUWAGIE remercie les membres pour leur confiance et souligne qu'il continuera à œuvrer dans le sens d'une professionnalisation plus poussée au sein de la fédération afin de mettre sur pied un fonctionnement mieux structuré de la FRBN.

## **9. Proposition de budget 2004.**

Le budget présenté par le secrétaire-manager Wouter GEORGES est approuvé après avoir acté une correction demandée par monsieur Yves HERMANS concernant les amortissements, à savoir réduction de la durée à 10 années au lieu de 20.

## **10. Entérinements Conseil d'Administration.**

Conformément aux statuts les membres suivants sont confirmés dans leur mandat pour une durée d'un an :

Christiane DE SCHEPPER – Paul EVRARD – Yves HERMANS – Léon VALLOT – Benoît ZIMMER – Georges STRAETEMANS – Gérard JANSSEN – Dirk CALUS – Roland TACK – Johan VANDENBOSSCHE.

## **11. Interpellaties.**

La Fédération Francophone Belge de Natation a introduit une interpellation quant à l'interprétation à donner au mot «différend» repris au dernier alinéa de l'article 9.3. – Chapitre III des nouveaux statuts proposés : «En cas de différend un commissaire - réviseur externe et indépendant sera désigné.

Le conseiller juridique Christian LIPPENS a rédigé un texte explicatif qui a été remis aux membres présents et donne plusieurs précisions : l'assemblée générale nomme les vérificateurs mais il appartient au Conseil d'Administration de définir leurs tâches.

La législation est très claire à ce sujet : les compétences de l'assemblée générale sont définies par la loi, toutes les autres décisions de gestion sont de la compétence du Conseil d'Administration.

## **12. Examen et approbation des nouveaux statuts.**

Les membres ont reçu les nouveaux statuts proposés ensemble avec l'ordre du jour.

Une nouvelle rédaction complète et plus simplifiée s'impose conformément aux nouvelles lois sur les associations, le dossier est approuvé dans son intégralité (statuts en annexe).

## **13. Membres d'Honneur et Membres Emérites.**

Messieurs Jean DUMONT et André SIMON sont nommés «Membre d'Honneur»  
Monsieur Pierre FENAUX comme «Membre Emérite».

Le président Michel LOUWAGIE remercie tous les membres pour leur présence et leur contribution au déroulement constructif de l'assemblée ainsi que tous les collaborateurs qui se sont engagés durant toute l'année pour l'épanouissement de la fédération.

Après tous ces points il clôture l'assemblée générale à 20.30 heures.

Le rapporteur,  
Willy Fraipont,  
Secrétaire-général.

Michel Louwagie,  
Président.